

Royal Club Philatélique Brainois



Juillet 2026 - n° 617

Tirage : 60 exemplaires

Prochaines réunions : 5 juillet 2026,
septembre 2026 (dates à confirmer)



Sommaire

- Page 1 En direct du Secrétariat
- Page 2 Les phares de la côte belge (épilogue)
- Page 3 Echo de la Timbrologie n°672 du 31/12/1923
- Page 5 Les timbres de la Libération en 1919
- Page 6 Histoire postale de Braine-l'Alleud (13)
- Page 7 La Bosnie à l'époque austro-hongroise (1878-1918) (3)
- Page 10 Avis aux amateurs... !
- Page 11 Vente de 10 lots de la Collection Robert Duhamel
- Page 12 Mots croisés philatéliques

En direct du Secrétariat

Le Comité vous souhaite de belles vacances...!

Dans ce Flash, nous clôturons la chronique de Véronique Doyen consacrée aux phares de la côte belge, et nous la remercions de cette contribution.

Nous entamons un cycle de courts articles rédigés par Serge Acacia dans la rubrique « Le saviez-vous ? ». Le premier d'entre eux nous éclaire sur les timbres de la Libération émis en Belgique en 1919. Dans une vieille revue de l'Echo de la Timbrologie datant de 1923, j'ai retrouvé une petite annonce concernant une surcharge inversée sur le COB 185 (Jeux Olympiques d'Anvers en 1920, 10c. rouge). Vous découvrirez qu'il s'agit en réalité d'une falsification.

Nous commençons à y voir plus clair dans la gigantesque collection de Robert Duhamel, récemment acquise par notre Club. L'inventaire des 65 albums à cases a paru dans le Flash précédent ; le reste, ainsi que l'avancement du projet, ont été présentés aux membres lors de la réunion du 24 mai. Vous trouverez dans ce Flash la liste des 10 lots qui seront proposés à la vente le 5 juillet. Tous les membres désireux de participer à l'effort de tri, classement et évaluation sont priés de se faire connaître auprès du Comité.

A l'heure où nous passons sous presse, notre programme de réunions pour la saison 2026-2027 n'est pas encore définitif. Dès approbation par le Centre culturel, nous ne manquerons pas de vous en informer par courrier électronique ou par téléphone.

Nous vous souhaitons un bel été et nous nous réjouissons de vous revoir en septembre.

Bonne lecture !

Jacques Van Wylick, Secrétaire

Les phares de la côte belge (épilogue)

En plus de ceux de Nieuport, Ostende, Blankenberge, Zeebruges et Heist, notre côte belge a connu deux autres phares : ceux de Raversijde et Knokke.



Le **phare de Raversijde** se trouvait dans la région de dunes située entre Middelkerke et Mariakerke, dans la portion faisant partie du domaine royal acquis par Léopold II.

Les Allemands y installèrent la Batterie Aachen, seule installation de défense côtière de la Première Guerre mondiale. Il en subsiste de nombreux

vestiges. La carte ci-dessus montre le phare avant sa destruction en 1914.

Le **phare de Knokke** entra en service en 1872. Haute de 17 mètres, la tour abritait au rez-de-chaussée le logement du gardien, tandis que son faisceau lumineux portait jusqu'à 22 kilomètres en mer.

Détruite par les Allemands en 1914, l'optique du phare ne fut jamais remise en état.

Abandonné durant de longues années, le bâtiment finit par être démoli en 1952. Une réplique fidèle a toutefois vu le jour en 2007 pour accueillir les locaux de l'Office du Tourisme de Knokke-Heist.



Communiqué de presse du 03/07/2024. L'Agence des services maritimes et côtiers va rénover les phares de Nieuport, Ostende et Blankenberge. Ces trois phares sont les derniers actifs sur la côte belge. Ils servent toujours de point de repère pour les embarcations légères et restent une solution de repli importante en cas de problème technologique. Les trois phares sont des monuments classés, qui datent des années '50. Ils seront restaurés en étroite collaboration avec l'Agence du patrimoine. Les travaux, prévus pour deux ans, doivent débuter en 2027. La rénovation est essentiellement de nature structurelle, car le sel marin a endommagé le béton. Les installations techniques, déjà modifiées, ne font pas partie du projet.

Véronique Doyen et Jacques Van Wylick

Echo de la Timbrologie n°672 du 31/12/1923

Voici une autre insertion parue en 1923 dans le numéro 672 de l'Echo.

Belgique. — Le *Philatéliste belge* reproduit un timbre de 10 c. des jeux olympiques avec la surcharge 20×20 à l'envers. Ce timbre a été découvert par un collectionneur de Dinant, qui l'a trouvé dans un paquet de timbres sans valeur; il a été oblitéré à Namur, bureau 1 (Namur-Station) en Mai 1921.

A première vue, ni le journaliste du *Philatéliste belge*, ni celui de l'Echo, n'ont vérifié leurs sources, car le timbre mentionné dans cette insertion est le résultat d'une falsification... ! Commençons plutôt par le commencement.



Le 20 mai 1920, la Belgique émet une série de trois timbres commémoratifs annonçant les Jeux Olympiques d'Anvers (COB 179/181). Ils représentent un discobole (5c.), un quadriga (10c.) et un

marathonien (15c.). Ils sont vendus avec surtaxe de 5c. au profit des mutilés de la Grande Guerre. Chacun d'eux est imprimé par feuille de cent. Dix millions d'exemplaires sont commandés à l'« American Bank Note Company » à New York. Notre pays a vu grand !

Après la clôture des Jeux, la poste se retrouve avec un stock colossal, car la série n'a pas vraiment séduit le public ; en outre l'Union Postale Universelle n'autorise pas encore l'emploi de timbres avec surtaxe pour le courrier international. Ceci va heureusement changer très rapidement.



Quelques mois plus tard intervient une hausse des tarifs postaux pour le courrier intérieur. Une occasion unique pour la poste de liquider le stock disponible (plus de huit millions de timbres de chaque valeur)

en apposant une surcharge multiple :

- la surtaxe au profit des mutilés est raturée par une épaisse barre horizontale
- une (ou deux) croix biffe(nt) l'ancienne valeur faciale
- la nouvelle valeur faciale (20c.) apparaît deux fois.

Ils sont émis le 5 mars 1921 (COB 184/186) et auront cours jusqu'en 1931. Il faudra bien dix ans pour écouler le stock.

Pour le premier et le troisième timbre de la série (valeurs initiales à 5c. et 15c.), on découvre rapidement qu'un très petit nombre d'entre eux (probablement une seule feuille de 100 exemplaires) ont été surchargés accidentellement à l'envers ! Ils sont relativement rares ; en voici deux exemples authentiques.



En revanche tous les deuxièmes timbres de la série (valeur initiale à 10c.) ont été surchargés correctement, si ce n'est d'autres types d'accidents tels que des surcharges visibles au verso, doubles, décentrées ou enfin n'apparaissant que sur le bord de la feuille.



Bien sûr quelques faussaires se sont empressés de surcharger à l'envers quelques exemplaires du deuxième timbre de la série, en les faisant passer pour des surcharges de complaisance. En réalité, notre collectionneur dinantais est tombé sur un timbre falsifié.

Jacques Van Wylick

De jeunes philatélistes plutôt bien informés

Jeudi 5 février 2026, école Le Pré Vert, séance d'initiation à la philatélie, dialogue avec un écolier et une écolière de 4^{ème} primaire.



- l'écolier* Monsieur s'il-vous-plaît, d'où vient ce timbre avec l'inscription « DPR Korea » ?
- moi* Il vient de la République populaire démocratique de Corée, en deux mots la Corée du Nord.
- l'écolier* Merci, Monsieur
- l'écolière* Mais enfin, Monsieur, vous pensez vraiment que la Corée du Nord soit un pays démocratique... ?
- moi* Euh...

Dès la fin de la Grande Guerre, le ministère des Chemins de Fer, Marine, Postes et Télégraphes envisage de commémorer par le timbre-poste le souvenir de la lutte victorieuse menée par la Belgique aux côtés de ses Alliés. L'idée d'émettre une série de timbres représentant le Roi Albert en tenue de campagne, le casque sur la tête, est rapidement retenue. Le dessin du timbre est réalisé par le graveur français Henry Cheffer (qui dessina la Marianne de Cheffer en France en 1967) d'après une photographie prise en 1917 par le journaliste anglais Richard Speaight sur le territoire de l'Yser non loin de la ligne de front.

Après accord royal, la Direction du Timbre met tout en place pour démarrer la mise en vente au public lors de la prochaine Fête nationale le 21 juillet 1919. L'ordre spécial n°141 de l'Administration des Postes du 14 juillet stipule même que les timbres qui viennent d'être créés seront envoyés d'office aux bureaux de perception pour être débités au public à partir du samedi 19 juillet.

Vu les difficultés commerciales du moment, les nouveaux timbres ne sont fournis que par petites quantités. C'est ainsi que le débit de la série « Roi Casqué » commence exclusivement avec la valeur à 10 centimes (rouge), avec un maximum de cinq exemplaires par client. Etonnant, n'est-ce pas ?

Voici un bloc de quatre (coin de feuille inférieur droit), d'une feuille de 25 timbres provenant du 1^{er} tirage (COB 168A). Dans la marge, observons le « C » perforé (« Contrôle ») et la mention « DEPOT 1919 ».



Les collectionneurs de l'époque font preuve de beaucoup de patience, car l'émission de la série complète composée de 14 valeurs (COB 165/178) s'étalera sur près d'un an (du 19 juillet 1919 au 1^{er} juin 1920).

Quant au timbre « Perron de Liège » (COB 164), il sera tout d'abord débité par les bureaux de poste de la ville de Liège.

Serge Acacia



Histoire postale de Braine-l'Alleud (13)

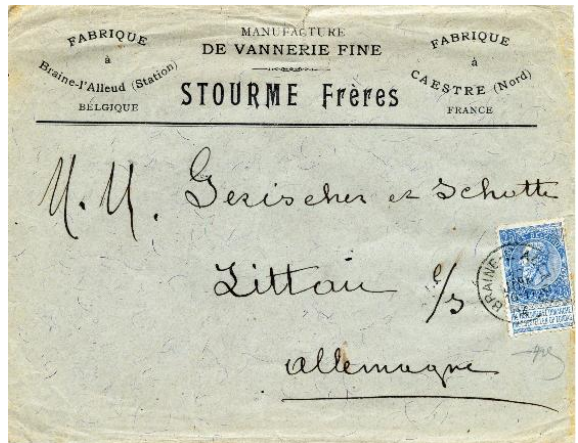
(suite des deux articles précédents)

Voici trois plis de la troisième période (à partir de 1900), lorsque l'année n'est plus indiquée que par les deux derniers chiffres du millésime.



Ci-contre une carte-photo de la firme ÉMILE DÉSIRANT du 20 mai 1902, de Braine-l'Alleud à Ruysbroeck. Le timbre est oblitéré par cachet simple cercle avec heure double et millésime réduit aux deux derniers chiffres. Également cachet d'arrivée à Ruysbroeck, trois heures après son départ de Braine-l'Alleud... !

Ci-contre une enveloppe de la firme STOURME Frères du 10 juin 1904, de Braine-l'Alleud pour l'Allemagne ; le timbre est oblitéré par le cachet simple cercle avec heure double et millésime réduit aux deux derniers chiffres.



Et enfin ci-dessous une carte postale du 20 avril 1910, de Braine-l'Alleud pour l'Angleterre.



Les timbres sont oblitérés par le cachet simple cercle avec heure double et millésime réduit aux deux derniers chiffres.

La carte porte également une griffe **WATERLOO** à l'encre violette et le cachet d'arrivée à Bury (dans la région de Manchester).

Guy Dandoy

La Bosnie à l'époque austro-hongroise (1878-1918) (3)



En 1908, l'Autriche-Hongrie passe à l'acte et incorpore officiellement la Bosnie à l'Empire. A gauche une vignette non postale imprimée à Vienne pour commémorer l'événement. A droite un extrait d'une carte tirée de l'album universel de timbres-poste Arthur Maury de 1913. Cette annexion provoque une certaine agitation et renforce encore davantage le sentiment anti-Habsbourg dans les Balkans. Le résultat est bien connu : c'est à Sarajevo que seront assassinés l'archiduc héritier François-Ferdinand et son épouse Sophie (voir plus loin). Cet attentat déclenchera la Première Guerre mondiale.



En 1910, l'Empire célèbre le 80^e anniversaire de l'empereur François-Joseph. Pour commémorer cet événement, une nouvelle série de timbres-poste est émise le 18 août, jour de son anniversaire. Les motifs et encadrements sont identiques à ceux de 1906. Cependant, les timbres sont un peu plus hauts car ils portent dans la partie inférieure un cartouche indiquant **1830-1910**. Ils sont exclusivement dentelés 12½. Suite à un changement de tarif, trois valeurs complémentaires sur le modèle de la série initiale sont émises en le 1^{er} juin 1912 ; elles sont dentelées 12½ et existent également en version non dentelée.



Vue de Jajce



Konjic et pont sur la Neretva



Visegrad et pont sur la Drina

Politique oblige, tous les timbres illustrés sont retirés vers la fin de 1912 et remplacés par une série de portraits de l'empereur, fruit d'une autre collaboration entre Moser et Schirnböck. Ici aussi, les bandeaux latéraux inspirés de l'Art nouveau diffèrent pour chacune des vingt valeurs. Ces timbres, de deux tailles différentes) comportent

- ✓ en haut l'inscription **K. u. K. MILITÄRPOST** (poste militaire impériale et royale) ;
- ✓ en bas l'inscription **BOSNIEN HERCEGOVINA** (au lieu de BOSNIEN HERZEGOWINA)



Durant les années de guerre, les timbres courants à 5 et 10 heller sont surchargés respectivement à 7 et 12 heller ; l'année 1914, 1915 ou 1916 apparaît aussi en surcharge.



Deux timbres de bienfaisance (ou timbres semi-postaux) sont émis en 1916. Ils sont mis en vente avec une surtaxe de 2 heller, destinée à venir en aide aux anciens combattants blessés. Ils montrent un vétéran invalide et une infirmière guidant un vétéran aveugle.

En octobre 1916, la série de timbres courants représentant l'empereur est remplacée par une nouvelle série de 18 valeurs, avec des cadres légèrement différents de ceux de l'émission précédente.



Les timbres à 10 heller (bistre) et 15 heller (rose) de cette seconde série de l'empereur reçoivent une surcharge verticale en 1917 et sont vendus avec une surtaxe de 2 heller au profit des veuves et orphelins de guerre.

Le 28 juin 1917, un ensemble de trois timbres commémorent le troisième anniversaire de l'assassinat de l'archiduc François-Ferdinand et de l'archiduchesse Sophie. Chaque valeur est vendue avec une surtaxe de 2 heller, dans le but de financer la construction d'une église commémorative à Sarajevo, mais celle-ci ne sera jamais construite.



Les trois timbres sont imprimés en typographie et existent perforés 12½, 11½ et non perforés. Notons que le nom de la province de Bosnie-Herzégovine n'est pas mentionné.



L'empereur François-Joseph décède en 1916 après 67 ans de règne. Son petit-neveu Charles lui succède. Un ensemble de dix-huit nouveaux timbres-poste courants sont émis le 1^{er} juillet 1917, présentant le portrait du nouvel empereur d'Autriche.

Trois timbres semi-postaux apparaissent le 20 juillet 1918, représentant l'empereur Charles I^{er} et l'impératrice Zita. Ils sont vendus avec une surtaxe de 10 heller, destinée au KARLFONDS, un fonds de charité militaire autrichien créé pendant la Grande Guerre.



Les timbres de bienfaisance de 1916 réapparaissent en 1918, toujours avec surtaxe de 2 heller. Les dessins sont identiques à ceux de l'émission de bienfaisance précédente, mais les couleurs sont différentes.

inversée.

Deux timbres antérieurs à 2 heller sont surchargés en 1918. Ils existent avec surcharge

À la fin de 1918, une dernière série de quatorze timbres-poste courants présentant un portrait de l'empereur Charles I^{er} est préparée, sans

mention du nom de la province de Bosnie-Herzégovine. Finalement, la série n'est pas émise ; elle n'apparaît donc pas dans le catalogue Yvert & Tellier. Les timbres sont cependant vendus pendant quelques jours après l'armistice au bureau de poste central à Vienne.



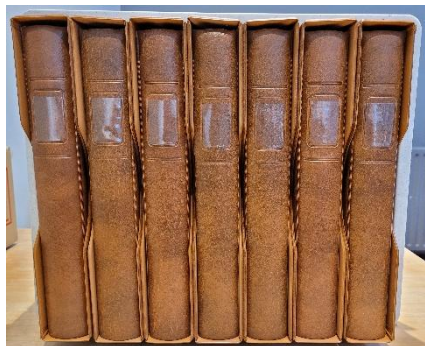
Il faudra attendre 1993 pour retrouver des timbres portant l'inscription « BOSNA I HERCEGOVINA ». Entre-temps, le pays aura été intégré dans le royaume des Serbes, Croates et Slovènes, devenu royaume de Yougoslavie. Il aura connu les affres de la Seconde Guerre mondiale, le régime communiste de Tito, avant d'être dévasté par la guerre civile entre 1992 et 1995.

Jacques Van Wylick



Avis aux amateurs

Le lot d'excellente qualité ci-dessous comporte :



- ✓ 7 reliures Lindner avec étui
- ✓ les feuilles Lindner T pré-imprimées (avec pochettes en plastique) de Belgique de 1945 à 2001
- ✓ une collection de timbres (XX) très incomplète qui ne demande qu'à être complétée (les feuilles des années '40 et '50 sont très peu remplies)

La valeur d'achat des 7 albums (reliures et feuilles) est de 1.160,00 €, sur base du prix officiel Lindner. La valeur des timbres (XX) est estimée à quelques centaines d'euros. En d'autres termes il s'agit d'une collection pour laquelle le contenant a plus de valeur que le contenu. **Le lot dans son entièreté est disponible au prix de 150,00 €.**

Les membres intéressés peuvent contacter Jacques Van Wylick (0492/03.07.25 ou jacquesvanwylick@belgacom.net), qui contactera la vendeur.

Petites annonces de nos membres

Membre	Je cherche à ACHETER...	
Georges Margetis	USA (O, X, XX)	311,314/5
Pol François 0496/50.29.49	Belgique (XX)	182A, 879, 1070, 1102, 2977, 3622b, 3738, 3739, BL60
	Belgique (X)	522
	Belgique (O)	434, 3903, 3921, 3956, 3980, 4046, 4063, 4084, 4130/4134
Michel Lambert 0488/76.70.76	Allemagne (XX)	1-2, 3-6, 7-8, 27-28, 29-32, 33
	Berlin (XX)	47-50
Membre	Je cherche à VENDRE...	
Guy Van Passel 0473/34.39.23	Allemagne (XX)	Zone AAS BF 1 + 1a - Cote 135 € - Prix 20,00 €
	Burundi (XX)	BF 39D + 39 E - Cote 105€ - Prix 15,00 €
	Cambodge (XX)	1/17 - Cote 125€ - Prix 15,00€
	Polynésie (XX)	PA 84/88 - Cote 235 € - Prix 40,00€
Jacques Van Wylick 0492/03.07.25		Signoscope (Filigranoscope) SAFE T2 9875 avec alimentation électrique

Le prix est à fixer entre le vendeur et l'acheteur.

Les membres souhaitant faire paraître une annonce peuvent s'adresser à Luce (luce.vandenbosch@gmail.com - 0476/76.66.85) ou à

Jacques Van Wylick (jacquesvanwylick@belgacom.net - 0492/03.07.25)

Les annonces seront renouvelées tous les 2 mois sauf demande de votre part.

Vente de 10 lots de la Collection Robert Duhamel

Les 10 lots repris ci-dessous seront exposés le dimanche 5 juillet à partir de 9h. Ils seront proposés à la vente aux enchères à 10h précises, avant la traditionnelle vente inter-membres des 80 lots déjà mentionnés dans le Flash de juin.

Catégorie	Pays / Thème	Cote	Prix
Album luxe	Açores (XX)	447,00	45,00
Album luxe	Alderney	847,00	85,00
Album luxe	Allemagne 1 XX/O	1.607,00	160,00
Album luxe	Autriche 1908-1958 XX/X	480,00	50,00
Album luxe	Autriche 1988-2008 XX	1.700,00	170,00
Album luxe	Belgique PA et TR	2.780,00	280,00
Album luxe	Berlin XX/O	1.235,00	125,00
Album luxe	Danemark (avant 1978) (XX/X/O)	438,00	40,00
Album luxe	France + Belgique	130,00	15,00
Classeur	Hongrie XX (feuillet)	120,00	15,00

Lors de notre deuxième réunion de septembre, nous mettrons en vente 80 lots de la collection Robert Duhamel, dont 74 de Belgique (XX et X) antérieurs à 1962. Leur liste apparaîtra dans le Flash de septembre.

Un grand nombre de lots doivent encore faire l'objet de classement et d'évaluation. Ils se présentent sous la forme de classeurs, collections annuelles, enveloppes, timbres sur feuilles ou reliures. Leur évaluation sera réalisée soit par lot complet, soit par série.

Tous les lots seront étiquetés.

RCPB / 9

Pour l'anecdote, Robert Duhamel, membre-fondateur de notre Club en 1968, portait comme membre le numéro 9, raison pour laquelle tous les lots de la collection seront étiquetés « RCPB / 9 ».

RCPB / 9	
Année	
Thème	
N° cat.	
Etat	** * 0
Cote	
Prix	

Tous les membres désireux de participer à l'effort de tri, classement et évaluation sont priés de se faire connaître.

Le Comité.

Mots croisés philatéliques du Flash 617

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

- Horizontalement.**
- 1 Il préfère les cachets.
 - 2 Qui suscitent la répulsion.
 - 3 L'autruche en est un. Situation de blocage.
 - 4 Vague. Elle est partagée entre trois pays.
 - 5 Chrétien d'Egypte. Impatience.
 - 6 Cela fait mal ! Saint de Bigorre.
 - 7 Imaginaires. Dans.
 - 8 Fier.
 - 9 Usés. Service impeccable.
 - 10 Situées. Mille-pattes.

- Verticalement.**
- A Renommées quant aux épices.
 - B Bouche. Mesure chinoise.
 - C Rénoverais.
 - D Son perçant. Son feu est bien connu des marins.
 - E Port de la Rome antique. Saisons des glaces.
 - F Parfois voleuses. Souvent cachetés.
 - G Hafnium. A démontrer.
 - H Sur les bords du Lac Majeur. Egypte éphémère.
 - I Parvis ou enclos. Chlore.
 - J Greffée. Multitude.